



SUICIDES

Un mal être toujours aussi profond !

Il faut des décisions concrètes !

NOS REFLEXIONS

Il convient maintenant de prendre des décisions concrètes qui se tournent non seulement vers l'individu mais également vers la dimension collective du métier.

Remettre la cohésion, l'humanité et la convivialité au coeur du fonctionnement des services

- Il convient donc de recréer du liant dans les services afin de dépasser les corporatismes et adapter un management empreint d'humanité. Pour ce faire, alors que commissaires, officiers, gardiens travaillent ensemble au quotidien, il est impératif de créer une académie de police regroupant les formations initiales pour remettre le métier de policier au coeur de la formation des trois corps, mais aussi de développer les stages de formation continue communs. L'académie de police était un engagement du Président de la République
- Un esprit d'équité doit présider la conduite des commissions administratives paritaires dans le cadre d'un parcours de carrière plus transparent et motivant
- Développer l'ascenseur social par un accès plus important en interne au corps supérieur, à l'image de la gendarmerie qui recrute plus de 87 % de ces officiers parmi ses sous-officiers
- Moderniser le management en intégrant la notion participative, valorisant l'intelligence collective et les différents échelons hiérarchiques pouvant participer aux prises de décisions
- Recréer des moments de convivialité lors de réunions opérationnelles mais aussi à l'occasion d'événements particuliers. Dans trop de départements, des associations ont cessé de fonctionner alors qu'elles organisaient du lien social, y compris avec des partenaires institutionnels, familles (soirée de la police, arbre de Noël, spectacles...)

Mettre en oeuvre l'engagement ministériel d'augmenter les marques de reconnaissance

- Valoriser le travail des policiers à l'extérieur par des communications presse, ou à l'occasion de manifestations publiques
- Améliorer le bien être au travail et la détection des signaux précurseurs car mieux se connaître c'est mieux prévenir!
- Appliquer enfin, la directive du temps de travail pour favoriser l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle (Recours gagné par le SCSI devant la commission européenne et le Conseil d'Etat).
- Une visite annuelle auprès du médecin de prévention (3 ans actuellement)
- Mieux prendre en compte les fonctionnaires en arrêt de maladie
- Ne pas négliger les problématiques de gestion matérielle de la vie personnelle (logement, transport, garde enfant..) pour laquelle la gendarmerie bénéficie de droits non-négligeables
- Réinstaurer la pratique réelle des deux heures de sport hebdomadaire consignées dans l'IGOT
- Systématiser une analyse complète des tentatives et des passages à l'acte pour objectiver les causes véritables des suicides (nombre d'années en travail de nuit, services d'affectation, Car l'accumulation de missions anxiogènes, au contact de la misère et de la mort peut impacter un policier au moment où il est en fragilité)

Le vendredi 24 novembre, le ministre de l'intérieur recevait la parité syndicale afin de recueillir les remarques relatives à la problématique du suicide.

Le constat est quasiment partagé sur les causes professionnelles et/ou personnelles qui conduisent au passage à l'acte, en dépit des multiples plans précédents restés sans effet.

Le DGPN a précisé que les suicides toucheraient moins les services travaillant en groupe (PJ, CRS) et que le taux de suicide est 50% inférieur en Gendarmerie.



**En conclusion le Ministre
ne s'engage pas...!
Il a relevé :**

- L'importance d'éléments statistiques pour mieux cerner la problématique
- Le fait de redonner du sens au métier
- Le renforcement des facteurs de cohésion
- La nécessité de favoriser un autre management et les relations interpersonnelles
- La formation initiale en un lieu commun

**FAUT-IL ATTENDRE
UNE NOUVELLE SÉRIE NOIRE
POUR QUE L'ON S'ATTAQUE
À LA RACINE DU MAL ?**

**APRÈS CETTE RÉUNION,
ALTERNATIVE POLICE CFTD
ATTEND L'ANNONCE
DE DÉCISIONS CONCRÈTES !**